



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 24  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2017

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés** :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h35

Secrétaire : Magalie PIAT

### FINANCES

#### DL.17.088 - Garantie d'emprunt – Vallogis – 3 logements individuels PLAI rue du Château d'eau à Ingré – Accord de principe

**Marie-Claude BLIN expose** :

La société anonyme Vallogis sollicite un accord de principe sur la garantie à hauteur de 50 % du montant des prêts suivants :

- 116 000 € en PLAI foncier soit une garantie de 58 000 €
- 140 000 € en PLAI soit une garantie de 70 000 €

Pour un programme situé 28 rue du Château d'eau, comprenant 3 logements individuels PLAI en acquisition amélioration.

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 27 novembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'accord de principe sur l'ensemble de ce programme.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 20 décembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 27 décembre 2017

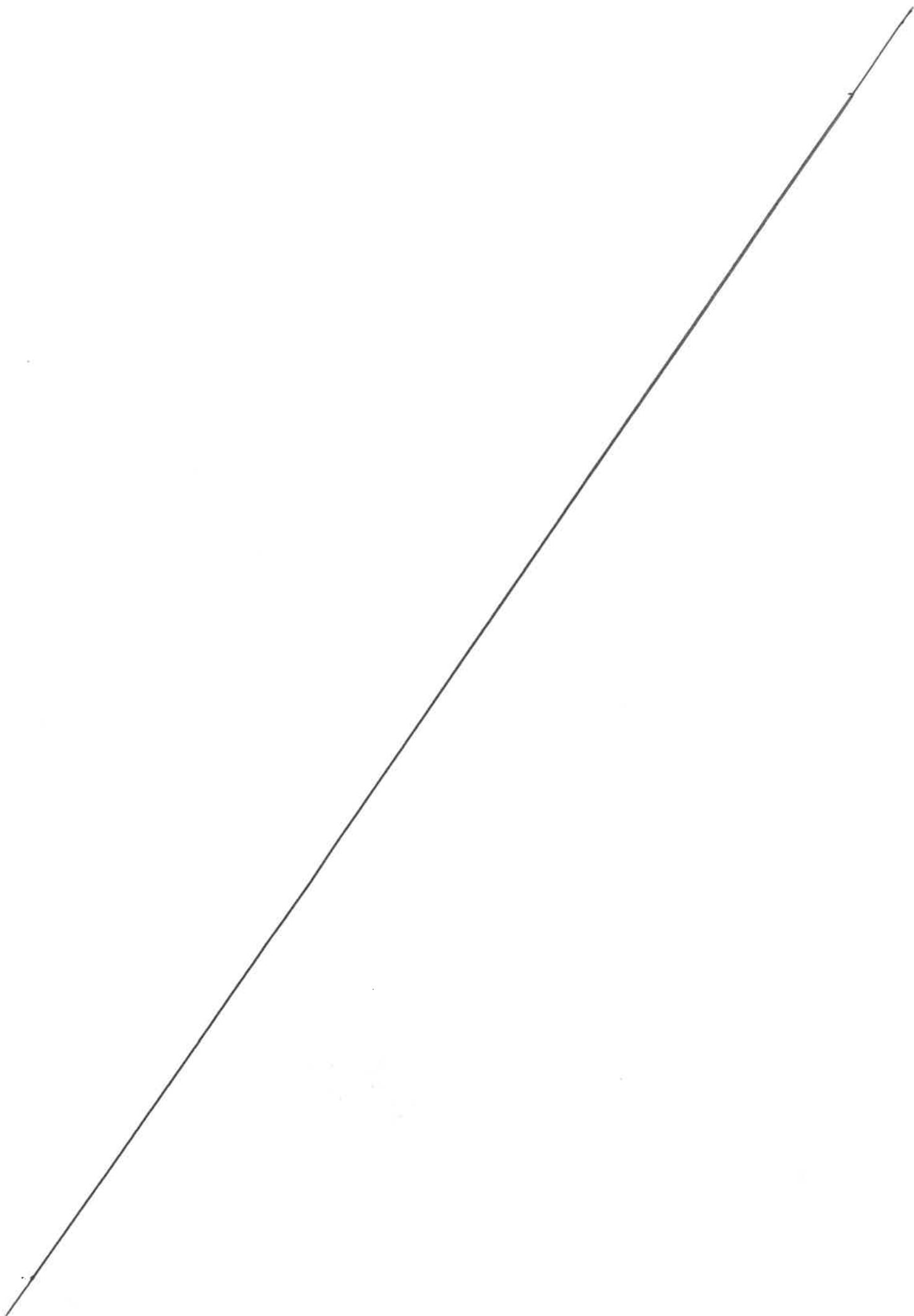
Publication le : 28 décembre 2017

Notification le : 28 décembre 2017



Le Maire

Christian DUMAS.



**Acte à classer**

DL-17-088

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2017-12-27T16-19-45.00 ( MI209018195 )

**Identifiant unique de l'acte :**  
045-214501694-20171219-DL-17-088-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** Garantie d'emprunt - vallogis - 3 logements indivi  
PLAI rue du Château d'eau à Ingré - Accord de  
**Date de décision :** 19/12/2017



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.3. Emprunts  
7.3.4. Garanties d'emprunts accordées.

**Acte :**

[DL.17.088-FIN-garantie emprunt-vallogis-3 logements individuels plai rue chateau deau à ingré-accord de principe.PDF](#)

**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 27/12/17 à 16:19

Par RICHARD Aurélie

**Transmis**

Date 27/12/17 à 16:19

Par RICHARD Aurélie

**Accusé de réception**

Date 27/12/17 à 16:35